



**PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ  
LE 20 NOVEMBRE 2018**

---

**APPEL NOMINAL:**

<b>Présidence :</b>	O. Matos (absence motivée)
<b>Membres du Comité :</b>	R. Laforest (audioconférence) L. Benoit-Léger C. Stitt
<b>Autre membre du Conseil :</b>	Y. Zemni
<hr/>	
<b>Représentant de l'Association VOICE for Hearing Impaired Children :</b>	Vacant
<b>Représentant de la Société franco-ontarienne de l'autisme :</b>	E. Grenon (absence motivée)
<b>Représentante de l'Association Learning Disabilities Association of Ottawa-Carleton :</b>	M. Guilbeault
<b>Représentante de l'Association francophone de parents d'enfants dyslexiques ou ayant tout autre problème d'apprentissage :</b>	D. Lavoie (absence motivée)
<b>Membre représentant la communauté :</b>	F. Aden Osman
<b>Représentante de la Société pour enfants doués et surdoués de l'Ontario :</b>	L. Richard (audioconférence)
<b>Représentante de l'Association du Syndrome de Down :</b>	O. Matos (absence motivée)
<b>Représentants des régions :</b>	G. Pitre (absence motivée) A. Yonkeu (absence motivée)
<b>Secrétaire de réunion :</b>	M. Vachon (absence motivée)
<b>Secrétaire de réunion par intérim :</b>	A. Mahoney
<b>Directrice des Services aux élèves ayant des besoins particuliers :</b>	L. LaHaie
<b>Représentants des directions :</b>	S. Ouellette J. Bédard
<b>Observateur AEFO (secondaire) :</b>	M. Sarazin
<b>Observatrice AEFO (élémentaire) :</b>	C. D'Lima
<b>Observatrice FEESO :</b>	
<b>Secrétaire de séance :</b>	S. Poirier
<b>Invité(e)s :</b>	S. Lavoie, H. Couchesne, B. Nugent, C. Wade

---

**1. Ouverture de la réunion et appel nominal**

En l'absence de la présidente, la conseillère Stitt préside la réunion et déclare la séance ouverte à 19 h 07. Elle souhaite la bienvenue aux membres du Comité et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.



**2. Absences autorisées**

**Recommandation 1**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soient motivées les absences de mesdames Lavoie et Matos, de messieurs Grenon et Yonkeu et du surintendant Vachon de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 20 novembre 2018.**

**Adopté**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**Recommandation 2**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 20 novembre 2018.**

**Adopté**

**4. Adoption du procès-verbal**

**4.1 Adoption du procès-verbal du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 16 octobre 2018**

La conseillère Benoit-Léger demande une correction au folio 1. Nous devons lire 16 octobre plutôt que 19 octobre. La conseillère Benoit-Léger demande qu'une copie révisée des thématiques soit envoyée aux membres.

**Recommandation 3**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 16 octobre 2018 tel que modifié.**

**Adopté**

**5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal**

Sans objet.

**6. Questions mises à l'étude**

Sans objet.

## 7. Questions d'information

### 7.1 Processus de révision du *Plan des programmes et services*, sections 2, 5, 11, 12, 13, 14 et 17

La conseillère Stitt cède la parole à Mme LaHaie qui explique les révisions pour l'année 2019-2020. L'essentiel des changements est la mise à jour des tableaux de ces sections. Cette révision aura lieu à la réunion du 21 mai 2019.

#### Recommandation 4

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit reçu le rapport SUR18-38 portant sur le processus de révision du *Plan des programmes et services*, sections 2, 5, 11, 12, 13, 14 et 17.**

**Adopté**

### 7.2 Projet *Passage vers mon propre toit!*

La conseillère Stitt cède la parole à M. Serge Lavoie qui est accompagné de Mmes Hélène Courchesne et Bianca Nugent.

M. Lavoie explique le but du projet d'aider les personnes avec un handicap de développement à envisager une transition éventuelle vers un logement hors du domicile familial. La création du *Guide d'accompagnement à la transition vers le logement* vise à répondre aux besoins exprimés par les personnes et les familles francophones de la région d'Ottawa et focalise sur les besoins, les préférences et les capacités de la personne. Ce guide est un outil simple et pratique pour les appuyer dans la prise en charge de leur destinée. Il décrit la démarche d'une recherche de logement, la planification du déménagement ainsi que l'après-déménagement.

Le projet est financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) pour une période de trois ans, soit de 2016-2019.

La coalition des familles francophones d'Ottawa (CFFO) offre une copie du rapport de ce projet pour les bibliothèques des écoles du CEPEO. Notons que le CEPEO est le premier Conseil scolaire à recevoir cette information. Pour plus de détails, les membres peuvent consulter la présentation de M. Lavoie ainsi que le *Guide d'accompagnement à la transition vers le logement* distribué séance tenante.

Mme Guilbeault demande s'il existe un projet semblable pour les anglophones.

M. Lavoie confirme qu'il n'y a qu'un projet francophone en Ontario et qu'il est le seul de ce genre. Par contre, le guide est bilingue et disponible à tous. Par ailleurs, chaque projet soumis au MSSLD comporte ces particularités. La CFFO remettra son rapport au MSSLD en espérant qu'il sera disponible partout en province.

Mme Courchesne affirme qu'il y a eu beaucoup d'obstacles rencontrés avec ce projet. Le prix des logements en est un de taille à Ottawa. Les personnes ont eu de l'aide des parents et, parfois, il a fallu combler le manque financier par des subventions. Aussi, notons la résistance des locateurs à louer à des personnes ayant un handicap de développement. Il fallait tenir compte de l'achat de services pour répondre aux besoins de la personne bénéficiaire de revenu minimal de 11 000 \$ par année. Autre défi, l'écart entre le désir, les besoins et la capacité de la personne par rapport aux souhaits des parents pour leur enfant.

Mme Nugent rappelle leur rôle d'appui à la préparation du guide facile à utiliser, claire, simple, pour soutenir la personne et les proches aidants. Le guide met en action leurs désirs. C'est un pas à pas pour une transition en cinq étapes.

La conseillère Stitt confirme l'utilité d'un tel programme dans les régions de Lanark, Renfrew et South Algonquin. La CFFO a remarqué une meilleure organisation dans les petites communautés.

La surintendante Mahoney salue le travail colossal, de rassembler toutes les ressources en un seul endroit et confirme le partage de l'information avec les communautés du CEPEO.

Mme Guilbeault demande combien de participants travaillaient. Les statistiques démontre que 68 % de ces personnes seront dépendantes des adultes/parents. Une personne qui participait au projet était sur le marché du travail alors que d'autres préféraient faire du bénévolat. Toutes les personnes confirment qu'elles sont heureuses dans leur logement.

La conseillère Stitt remercie les présentateurs et souhaite une suite à ce projet qui nécessite l'appui de subventions.

La CFFO désire collaborer avec le CEPEO. Des clés USB seront distribuées dans les écoles par Mme LaHaie ainsi qu'aux membres du Comité lors de la prochaine réunion, le 19 février 2019.

### **Recommandation 5**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit reçu le rapport SUR18-50 portant sur le projet *Passage vers mon propre toit!***

**Adopté**

## **7.3 Prévention des dépendances**

La conseillère Stitt cède la parole à Mme Wade, leader en santé mentale. Elle explique la position idéale des écoles pour aider les élèves à faire des choix éclairés puisque le tout commence par la création de liens directs entre l'élève et l'adulte. L'exposé énumère les différentes stratégies de prévention des dépendances en place qui se divisent en trois niveaux : l'éducation et la sensibilisation, la prévention et finalement l'intervention. Des informations liées au cannabis tels que la politique et directive administrative du CEPEO, la description du cannabis, les façons de le consommer, les risques et conséquences sur la santé ainsi que les symptômes associés sont expliqués. Les membres peuvent consulter la présentation pour obtenir plus de détails.

La conseillère Stitt remercie Mme Wade pour sa présentation. La conseillère Benoit-Léger demande si le protocole mentionne les effets conjoints de l'alcool et du cannabis ainsi que les conséquences de ces substances sur la conduite automobile. Mme Wade répond par l'affirmative.

Mme Aden Osman demande si le CEPEO a une politique destinée aux employés sur la consommation du cannabis. La surintendante Mahoney le confirme et que les employés ne peuvent consommer ou être sous l'influence du cannabis.

Mme Aden Osman demande quelle est la politique pour les employés qui consomment du cannabis pour des raisons médicales. La surintendante Mahoney assure que le personnel doit fournir un document à l'appui.

Mme LaHaie remercie la collaboration entre les employés du volet BES et du volet pédagogique pour le travail exhaustif.

### **Recommandation 6**

Mme Aden Osman propose

**QUE soit reçu le rapport SUR18-48 portant sur la prévention des dépendances.**

**Adopté**

### **8. Tour de table**

Les membres ont grandement apprécié les présentations.

Les conseillères Stitt et Benoit-Léger remercient les présentateurs et soulignent la présence de l'élève conseillère Zemni.

L'élève conseillère Zemni trouve la présentation *Passage vers mon propre toit!* très éclairante et apprécie le côté pratique du *Guide*.

Mme LaHaie confirme la prolongation du projet pilote TSA.

La surintendante Mahoney félicite le Comité pour la rigueur des sujets présentés. Ce fût un plaisir de se joindre à la réunion.

#### **9. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 19 février 2019.

#### **10. Levée de la réunion**

##### **Recommandation 7**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit levée la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 20 novembre 2018 à 20 h 50.**

**Adoptée**

La vice-présidente,

Colette Stitt